Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

SUISSE – Le canton du Valais veut une prolongation du moratoire

Par Christophe NOISETTE

Publié le 25/02/2009, modifié le 16/04/2025

Le moratoire « pour une agriculture sans OGM » arrivera à terme en 2010, étant donné qu'il a été voté pour une période de cinq ans. Or, le 14 mai 2008, le Conseil fédéral a décidé de prolonger le moratoire jusqu'en novembre 2013 [1]. Une consultation fédérale a donc été initiée. Le Canton du Valais a répondu, le 25 février 2009, en déclarant soutenir la proposition de prolonger le moratoire sur les OGM : « Le Gouvernement estime qu'un délai supplémentaire jusqu'en 2013, voire au-delà, est indispensable pour conclure les études en cours et combler les lacunes scientifiques qui subsistent dans ce domaine ». Il précise aussi que « dans notre canton, la coexistence de culture OGM et de culture traditionnelle paraît particulièrement problématique en raison de la petite taille et de la proximité des parcelles cultivées. La contamination d'une culture à l'autre semble difficilement évitable. [...] L'agriculture valaisanne mise sur sa typicité, sa qualité et son respect de l'environnement pour demeurer compétitive sur un marché globalisé. Dans ce contexte, il n'y a aucune nécessité d'introduire des cultures génétiquement modifiées, mal perçues par les consommateurs et sans plus-value substantielle pour les producteurs » [2].

[1] cf. Inf'OGM ACTU n°10, juin 2008 SUISSE - Avant sa fin, le moratoire est prolongé jusqu'en 2013

[2] http://www.vs.ch/Public/doc_detail....

Adresse de cet article : https://infogm.org/suisse-le-canton-du-valais-veut-une-prolongation-du-moratoire/